



Communiqué de presse

Saint-Denis

Le 30 mars 2017

Prix de vente maximum des hydrocarbures à La Réunion à compter du 1^{er} avril 2017

Les prix des produits pétroliers et gaziers à La Réunion sont fixés en application des dispositions des articles R.671-14 à R.671-22 du livre VI du code de l'énergie reprenant les termes du décret n° 2013-1315 du 27 décembre 2013 désormais abrogé. Ces articles constituent le cadre de détermination du prix des hydrocarbures.

Ce régime établit un mécanisme qui permet de se conformer aux conditions réelles du marché et d'assurer la transparence sur la formation des prix.

Le contexte international

Depuis l'actualisation du mois de juillet 2014, afin de mieux correspondre à la nature des produits consommés dans le département, la cotation de référence du supercarburant utilisée est la Mogas 95 Unleaded (en lieu et place de la Mogas 97 Unleaded précédemment utilisée). La référence pour le gazole est restée inchangée.

Sur la période de référence, on constate une évolution des cotations moyennes des carburants par rapport au mois précédent orientées à la baisse : -8,7 % pour le supercarburant et -4,9 % pour le gazole. Dans le même temps, le prix du brut (brent mer du nord) diminue de 7,8 %.

En ce qui concerne le gaz, la cotation mensuelle n'évolue pas et s'établit à 600 \$/TM .

La moyenne des parités sur 15 jours ouvrés s'établit à 1,0628 \$ pour 1€ pour le gaz comme pour les carburants. L'évolution est de -0,35 %

Les prix à La Réunion

Le sans plomb

La baisse (- 8,65 %) de la cotation est accompagnée par une forte hausse du fret (+ 12,63 %) et d'une légère dépréciation de l'euro (-0,35 %), ces deux facteurs étant sans incidences sur le prix. Seul le premier paramètre a une incidence sur le prix final (-4cts). En définitive, le prix CAF est en baisse de - 7,41 %. **Le prix public est en baisse de 4cts à 1,37 €/litre.**

Le gazole

La cotation moyenne du gazole baisse également au cours du mois de mars (- 4,94 %). Cette baisse est à peine contredite par la hausse du fret et peu accentuée par la dépréciation de l'euro face au dollar (-0,35 %). La conjonction de ces paramètres induit une baisse du prix CAF de - 4,02 points. **Le prix de vente recule de 1ct à 1,03 €/litre.**

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974

Le gaz

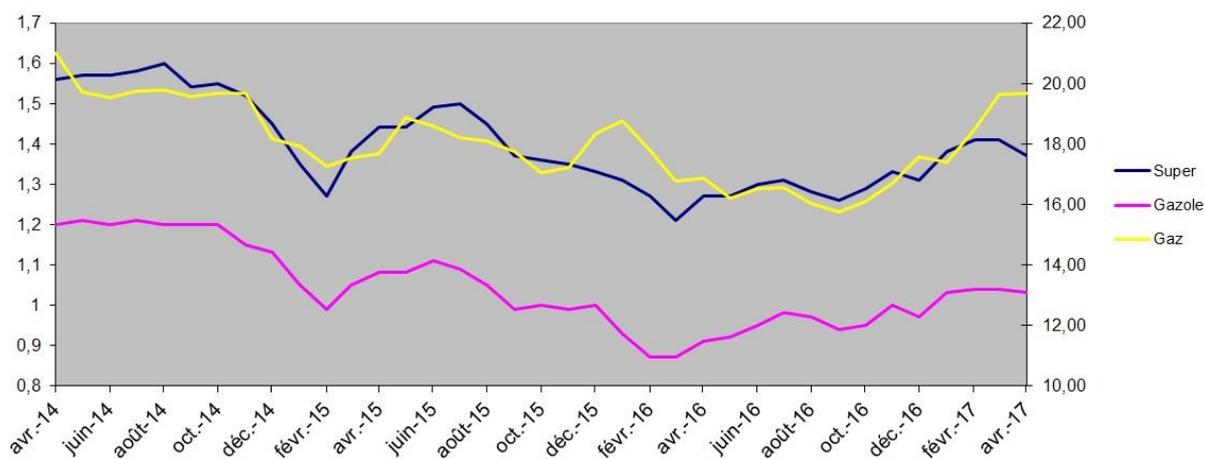
La cotation mensuelle est inchangée. Seule la légère dépréciation de l'euro (-0,35 %) entraîne une hausse du prix de la bouteille à hauteur de 3 cts. Le prix final de la bouteille s'établit à 19,66 € contre 19,63 le mois précédent.

En conséquence les prix des produits pétroliers et gaziers de La Réunion s'établissent de la façon suivante au 1^{er} avril 2017 :

Libellé du produit	Prix au 1 ^{er} mars 2017	Prix au 1 ^{er} avril 2017	Evolution
Supercarburant (€/litre)	1,41	1,37	-2,84%
Gazole (€/litre)	1,04	1,03	- 0,96 %
Gazole non routier (€/litre)	0,66	0,65	- 1,51 %
Pétrole Lampant (€/litre)	0,66	0,64	- 3,04 %
Supercarburant destiné aux professionnels de la mer (€/litre)	0,71	0,67	- 5,65 %
Gazole destiné aux professionnels de la mer (€/litre)	0,67	0,64	- 4,48 %
Gaz (€ par bouteille de 12,5 kg)	19,63	19,66	+ 0,15 %

Pour information, l'historique de ces produits sur les trois dernières années se décline comme suit :

Tous produits 974



Prix des carburants en ordonnée à gauche et prix du gaz à droite

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974